

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PEPITS - Clients professionnels

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux clients professionnels de PEPITS.

1. Objet et champ d'application

Les présentes CGV régissent les ventes de formations, programmes d'accompagnement, conseil, mastermind, mentorat et autres prestations proposées par PEPITS à des professionnels. Les caractéristiques de chaque prestation sont précisées dans le bon de commande, le devis, la convention, le programme ou tout document contractuel applicable.

Toute commande emporte acceptation des présentes CGV. En cas de contradiction, les conditions particulières expressément acceptées par écrit prévalent.

2. Commande, prix et paiement

La commande devient ferme selon le parcours concerné : validation d'un bon de commande, paiement, signature d'un devis ou d'une convention, ou accord écrit de PEPITS.

Les prix applicables sont ceux communiqués au Client lors de la commande. Sauf échancier ou accord écrit contraire, l'intégralité du prix doit être réglée avant le démarrage de la prestation. Pour une formation, le démarrage correspond à la première action pédagogique prévue au programme, y compris lorsqu'il s'agit d'une classe virtuelle.

En cas de paiement fractionné, le Client s'engage à respecter l'échancier convenu. En cas d'impayé, PEPITS peut suspendre l'accès à la prestation jusqu'à régularisation, sans que cette suspension constitue une annulation de sa part.

Toute somme impayée à son échéance entraîne de plein droit des pénalités de retard au taux légal applicable aux professionnels, ainsi que l'indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justificatifs lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs.

3. Annulation, report et remplacement

Pour les formations ou programmes organisés à dates déterminées, le point de départ du délai d'annulation est la première action pédagogique prévue au programme.

- Annulation plus de 30 jours calendaires avant le démarrage : remboursement intégral des sommes versées.
- Annulation 30 jours calendaires ou moins avant le démarrage : aucun remboursement ; les sommes restant dues demeurent exigibles, sauf accord écrit contraire de PEPITS.
- Absence, non-présentation, arrivée tardive, départ anticipé ou abandon à l'initiative du participant : aucun remboursement et maintien des sommes restant dues.

À titre exceptionnel, PEPITS peut accorder un report unique vers une session ultérieure, sous réserve de disponibilité et d'un accord écrit. Ce report n'est jamais un droit automatique et doit, sauf accord contraire, être utilisé dans les 12 mois suivant la session initiale.

Le Client peut demander le remplacement d'un participant par une autre personne de la même entreprise jusqu'à 7 jours calendaires avant le démarrage, sous réserve des prérequis et de l'adéquation du nouveau participant avec le public visé. Toute demande plus tardive reste soumise à l'accord de PEPITS.

4. Garantie commerciale CASH 1

La garantie « 100 % satisfait ou remboursé » s'applique exclusivement au programme de formation CASH 1 et uniquement aux inscriptions réglées directement à PEPITS. Elle ne s'applique pas aux parcours financés ou portés contractuellement par un organisme de formation partenaire.

Le participant peut demander le remboursement intégral s'il estime, avant la fin du deuxième jour du séminaire présentiel à 12 h, que CASH 1 ne lui a pas encore apporté une valeur au moins équivalente à son investissement. Aucune justification n'est exigée.

La garantie suppose que le participant ait effectivement participé jusqu'au moment de sa demande et qu'il restitue l'ensemble des contenus, supports et outils remis dans le cadre de la formation qui peuvent matériellement être restitués. Pour les contenus numériques, il s'engage à cesser leur utilisation et à supprimer les copies qu'il détient.

Cette garantie ne constitue pas une faculté d'annulation avant la formation et ne couvre ni une absence ni un désistement.

5. Parcours financés

Lorsqu'une prestation fait l'objet d'un financement professionnel ou est portée par un organisme de formation partenaire, les modalités spécifiques sont définies par la convention ou les documents contractuels correspondants. PEPITS ne garantit ni l'éligibilité au financement, ni le montant de la prise en charge, ni la décision du financeur.

6. Modification, report ou annulation par PEPITS

PEPITS peut modifier les dates, le lieu, l'intervenant ou certaines modalités pratiques lorsqu'une circonstance le nécessite, sous réserve de ne pas dénaturer substantiellement la prestation. En cas de report significatif, le Client peut accepter les nouvelles dates ou demander le remboursement de la partie non réalisée si elles ne lui conviennent pas. En cas d'annulation définitive par PEPITS, les sommes versées pour la prestation annulée sont remboursées.

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure au sens du droit français.

7. Propriété intellectuelle et confidentialité

Les supports, méthodes, carnets, livres blancs, outils, modèles, présentations, vidéos et autres contenus remis ou accessibles dans le cadre des prestations demeurent protégés par les droits de propriété intellectuelle applicables. Ils sont réservés à l'usage professionnel interne du Client et ne peuvent être reproduits, diffusés, commercialisés, publiés ou utilisés pour créer une offre concurrente sans autorisation écrite préalable de PEPITS.

Chaque partie s'engage à préserver la confidentialité des informations non publiques échangées dans le cadre des prestations. Les participants s'engagent également à respecter la confidentialité des informations partagées par les autres participants.

8. Témoignages, image, voix et vidéo

PEPITS peut reproduire et diffuser, à des fins d'information, de communication ou de promotion, les témoignages et retours écrits formulés par les Clients ou participants, notamment dans les questionnaires de satisfaction, emails, groupes WhatsApp, classes virtuelles ou autres échanges liés aux programmes.

PEPITS peut effectuer des corrections de forme, raccourcir un témoignage ou en extraire un passage sans en modifier le sens. Sauf demande contraire, le témoignage peut être accompagné du prénom, du nom, de la fonction et/ou du nom de l'entreprise de son auteur. Toute personne peut demander à happy@pepits.com la cessation des nouvelles utilisations de son témoignage. Les supports déjà imprimés, publiés ou diffusés avant réception de la demande ne sont pas concernés. Cette autorisation est consentie à titre gratuit.

L'utilisation promotionnelle de l'image, de la voix ou d'un enregistrement vidéo identifiable d'un participant fait l'objet d'une autorisation distincte. Le refus de cette autorisation n'a aucune incidence sur la participation à la prestation.

9. Données personnelles

PEPITS traite les données nécessaires à la gestion des commandes, inscriptions, prestations, paiements, facturation et suivi administratif ou pédagogique. Elles peuvent être transmises aux prestataires et partenaires nécessaires à l'exécution de la prestation ou au respect des obligations de PEPITS.

Toute personne peut exercer les droits dont elle dispose au titre de la réglementation applicable en écrivant à happy@pepits.com.

10. Responsabilité

PEPITS s'engage à exécuter ses prestations avec diligence et professionnalisme. Ses formations, accompagnements et recommandations constituent une obligation de moyens et ne garantissent aucun résultat économique, financier ou commercial déterminé. Le Client reste seul responsable de ses décisions, de leur mise en œuvre et de leurs conséquences.

Les témoignages, études de cas et résultats présentés illustrent des situations particulières et ne constituent pas une promesse de résultat identique pour chaque participant.

11. Réclamations, droit applicable et juridiction compétente

Toute réclamation doit être adressée à happy@pepits.com. Les parties s'engagent à rechercher de bonne foi une solution amiable avant toute procédure judiciaire.

Les présentes CGV et les relations contractuelles avec PEPITS sont soumises au droit français.

LORSQUE PEPITS ET LE CLIENT ONT TOUS DEUX CONTRACTÉ EN QUALITÉ DE COMMERÇANTS, TOUT LITIGE RELÈVERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, Y COMPRIS EN CAS DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE. DANS LES AUTRES CAS, LES RÈGLES LÉGALES DE COMPÉTENCE S'APPLIQUENT.

La validation d'une commande, la signature d'un devis ou d'une convention, ou l'acceptation électronique des CGV vaut acceptation sans réserve des présentes conditions.